

STRUCTURE PHRASTIQUE ET MISE EN SENS DE PROVERBES DANS LE PROCESSUS DE COMMUNICATION

N'GORAN Kouassi Hubert

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département de Lettres Modernes

prince2014ngoran@gmail.com

YEO Adama

Docteur ès-Lettres

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département de Lettres Modernes

yeodetiepe@gmail.com

Résumé

Le proverbe intervient dans la communication orale africaine à travers des phrases construites ou dans de simples mots. Il est utilisé dans la communication pour argumenter ou créer un effet esthétique. L'intérêt de ce sujet trouve sa justification dans la complexité de la mise en sens des proverbes. En effet, leur insertion dans *Monnè*, *Outrages et défis* ne suit pas une démarche classique. Cela rend difficile l'identification du proverbe dans la communication pour l'utilisateur non averti. Ainsi, la présente réflexion décrit la structure phrastique des proverbes du corpus, identifie les procédés de mise en sens des proverbes dans le processus de communication et dégage la valeur exprimée par le proverbe dans l'argumentation.

Mots clés : Structures Phrastique, Mise en Sens, Proverbe, Argumentation, Énonciation

Abstract

The proverb intervenes in African oral communication through constructed sentences or in simple words. It is used in communication to argue or create an aesthetic effect. The interest of this subject finds its justification in the complexity of the meaning of the proverbs. Indeed, their insertion in *Monnè*, *Outrages and challenges* does not follow a classic approach. This makes it difficult for the uninformed user to identify the proverb in the communication. Thus, the present reflection describes the sentence structure of the proverbs of the corpus, identifies the processes of meaning of the proverbs in the process of communication and releases the value expressed by the proverb in the argumentation.

Keywords: Sentence Structures, Meaning, Proverb, Argument, Enunciation

Introduction

Le proverbe est défini, selon J. Pineaux (1979, p. 25), comme une formule qui présente des caractères formels, stables et souvent métaphoriques ou figurés, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie. Il est envisagé comme un discours rapporté ou un cas de polyphonie (A. Grésillon et al, 1984, p. 112). L'énonciateur du discours « abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer » (A. J. Greimas, 1970, p. 309).

L'étude consacrée au sujet intitulé « **La structure phrastique et mise en sens des proverbes dans le processus de communication** » trouve sa justification dans la complexité de leur insertion et de leur caractère autonome dans le discours. En effet, l'insertion des proverbes, dans *Monnè, Outrages et défis*, (A. Kourouma, 1990), ne suit pas un mécanisme standard, mais s'opère à partir de plusieurs ordres grammaticaux. Toute chose qui rend difficile l'identification du proverbe dans le processus de communication pour l'utilisateur de la langue.

Cette situation, dans l'optique de la problématique du sujet, amène à poser les interrogations suivantes: Comment les proverbes sont-ils construits dans *Monnè, Outrages et défis* (A. Kourouma, 1990) du point de vue phrastique? Quels sont les procédés de leur mise en sens ? À quelle fin les proverbes sont-ils convoqués dans l'énonciation en cours ?

Cette contribution vise à décrire la structure phrastique des proverbes dans la dynamique énonciative et à identifier les procédés de mise en sens des proverbes afin de dégager la valeur exprimée par le proverbe dans l'argumentation.

L'étude pose un postulat triptyque : d'abord, la plupart des proverbes dans *Monnè, Outrages et défis* adopte une structure phrastique complexe avec comme prédominance la forme négative ; ensuite, les proverbes sont mis en sens dans le processus communicationnel par des procédés syntaxico-graphiques et par lien sémantique avec détachabilité en rapport avec le discours qui l'encadre ; enfin, ils contribuent au dynamisme de l'argumentation

L'étude convoquera les théories de la grammaire générative et de la linguistique textuelle. La première intervient dans la description des faits de langue. La seconde, pour sa part, avec les notions de cohésion et de cohérence permettra de repérer les marques grammaticales qui assurent l'intégration des phrases proverbiales au processus de communication.

La présente réflexion partira de la description phrastique des proverbes du corpus, dévoilera les procédés grammaticaux de leur insertion dans l'acte de mise en sens, avant de révéler la valeur des proverbes dans le jeu énonciatif.

1. Structure des proverbes dans *Monnè, outrages et défis*

L'analyse structurelle des proverbes ne peut se faire sans parler de sa formule traditionnelle qu'est la structure binaire. En effet, le trait structurel et stylistique le plus saillant du proverbe se trouve dans son organisation binaire (C. Schapira, 1999, p. 64). Elle résulte de la juxtaposition de deux propositions qui peuvent être achevées ou élidées. Cette propriété classique du proverbe existe dans toutes les langues. C'est un trait distinctif qui lui est attribué par rapport aux autres énoncés dits « normaux ». En revanche, dans cette étude sur le proverbe, il est question

de relever ses spécificités phrastiques. Dans *Monnè, Outrages et Défis*, les proverbes adoptent une construction phrastique complexe, dont nous allons relever certaines.

1.1 Structure proverbiale à caractère stylistique

La structure phrastique des proverbes dans le corpus a souvent un caractère stylistique. Celui qui suit en est une illustration.

(01) Mais on peut planter un fruitier sans ramasser les gousses, ramasser les gousses sans les ouvrir, les ouvrir sans les consommer (*Monnè, Outrages et défis*, p. 272).

1.2. Phrase exprimant la circonstance conditionnelle

Par moment la structure phrastique des proverbes permet d'exprimer la condition. Ces types de proverbes commencent par « si ». A. Kourouma en use à profusion dans son roman.

(02) Si tu ne peux pas grimper sur les arbres sur lesquels ton père est monté, mets au moins ta main sur leurs troncs (*Monnè, Outrages et défis*, p. 264).

1.3. Phrase à sujet inconnu exprimé par « on »

Le pronom « on » est utilisé dans la construction phrastique des proverbes. Ainsi l'auteur semble généraliser afin que chacun s'y reconnaisse.

(03) Quand on manque de flèche dans son carquois et que le vis-à-vis vous en flanque dans le cœur, avant d'expirer, on esquisse le geste de l'arracher et de la tourner contre l'adversaire pour que celui-ci sache que l'homme abattu était un brave (*Monnè, Outrages et défis*, p. 159).

1.4. Construction proverbiale commençant par une locution prépositive

Dans le corpus certains proverbes commencent par une locution prépositive.

(04) Quels que soient le courage et les vœux des humains, c'est toujours en définitive la volonté divine qui se réalise (*Monnè, Outrages et défis*, p. 108).

1.5. Propositions relatives substantives dépourvues d'antécédent

La construction phrastique des proverbes dans *Monnè, Outrages et Défis*, adopte aussi la proposition relative substantive dépourvue d'antécédent. Par cette construction, le locuteur donne un statut d'universalisation du proverbe.

(05) Qui suit l'éléphant ne doit plus essuyer la rosée matinale des hautes herbes, de la piste (*Monnè, Outrages et défis*, p. 92).

1.6. Proverbe commençant par un présentatif

Certains proverbes du corpus commencent par un présentatif comme « c'est ». Par cette structure, le locuteur montre que ce qui va suivre est une vérité générale et qu'il faut vraiment suivre le conseil qui découle de l'énoncé.

(06) C'est en trop voulant se débattre que la chevrette serre encore plus la cordelette par laquelle on l'a attachée au pieu (*Monnè, Outrages et défis*, p. 140).

1.7. Proverbe à structure de la phrase impersonnelle

La phrase impersonnelle est par moment perceptible au niveau de certains proverbes dans le corpus. Il s'agit pour l'énonciateur d'adresser le proverbe à tout le monde.

(07) Il n'y a pas de forgeron qui à force de frapper transforme le cuivre en or (*Monnè, Outrages et défis*, p. 110).

1.8. Phrase complexe par subordination d'opposition

Certaines vérités proverbiales se perçoivent à travers des oppositions introduites par la conjonction de coordination « mais ».

(08) La vérité rend les yeux rouges, mais ne les crève pas (*Monnè, Outrages et défis*, p. 259).

1.9. Proverbes à structure comparative (comme)

La structure comparative est utilisée dans la construction des proverbes chez A. Kourouma. Ce locuteur utilise souvent l'expression « comme » pour construire certains proverbes dans son roman. En témoigne le proverbe qui suit.

(09) La force comme la lune est haute et comme la lune elle ne peut suivre les soucis des minuscules fourmis perdues sur la terre (*Monnè, Outrages et défis*, p. 110).

À travers cette construction, le terme comparatif sert à attribuer les qualités ou les attributs d'un élément connu de tous à un autre qui semble être moins connu. Ces types de proverbes sont très complexes.

En définitive, la description du corpus a permis d'inventorier cent quarante-six (146) proverbes de structures phrastiques diversifiées regroupées en deux catégories. On note quarante-cinq (45) proverbes construits à partir de phrases simples et cent et un (101) proverbes adoptant une structure complexe. Il en résulte une prédominance de la structure complexe. Observons l'exemple du proverbe (10) ci-après pour s'en convaincre :

(10) Quand on est nargué par la souris qui a son trou dans le mur de la case de votre mère, on ne brusque rien, de futures occasions de se rencontrer persistent (*Monnè, Outrages et défis*, p. 164).

Cette phrase proverbiale intervient lorsque l'énonciateur décrit l'attitude de Béma qui s'exhorte à la patience. Ce dernier est, en effet, obnubilé par le désir de chasser Yacouba, le nouveau marabout de son père. Pour atteindre cet objectif, il a besoin de patience, surtout face à son père qui est très rusé. Du point de vue syntaxique, ce proverbe présente une structure hyper complexe qui contient plusieurs propositions. Nous avons :

- une proposition principale : on ne brusque rien ;

- une proposition subordonnée circonstancielle de temps : Quand on est nargué par la souris ;
- une proposition relative déterminative : qui a son trou dans le mur de la case de votre mère ;
- une proposition subordonnée circonstancielle de cause juxtaposée à la proposition principale par le truchement de la ponctuation (les deux points) : de futures occasions de se rencontrer persistent.

Cet exemple indique la complexité des phrases proverbiales dans *Monnè, Outrages et défis*. Ici, le mécanisme de construction syntaxique des phrases complexe n'est pas respecté. La phrase complexe présente, en effet, deux segments qui coïncident avec deux phrases simples attestées de manière autonome. On observe la combinaison de plusieurs structures phrastiques ou propositionnelles rattachées à la proposition principale, d'où le caractère hyper complexe de cette phrase proverbiale. A la suite de cette description structurelle des proverbes, l'étude se consacre à analyser les éléments de leur mise en sens.

2. Mise en sens de proverbes dans le processus de communication

La mise en sens de proverbes dans le discours est une analyse relative à la présence de proverbes dans le processus de communication. Autrement dit, il s'agira de déceler les procédés d'insertion du discours proverbial dans *Monnè, Outrages et défis*. À l'analyse, le corpus présente plusieurs indicateurs de présence du discours proverbial. Ce sont : des signes diacritiques, des segments présentateurs, des mots de liaison, des procédés de coordination, de juxtaposition et par lien sémantique.

2.1. Proverbes introduits par des signes diacritiques et des verbes introducteurs

Certains proverbes du corpus sont insérés par des signes graphiques (les guillemets, les deux points, le tiret et la parenthèse). Ces marqueurs typographiques sont renforcés, dans bien de cas, par des verbes introducteurs. Ce sont : percevoir (p. 63), répondit (p. 110), déclara (p. 159), rappela (p. 175), poursuivit (p. 272), cingla (p. 275). Pour s'en convaincre, considérons les exemples ci-après cas par cas.

2.1.1. Le proverbe intégré par un vecteur introducteur

Le proverbe contenu dans l'illustration (11) est intégré à l'énonciation en cours par le truchement d'un verbe introducteur « déclara » et des signes diacritiques (les deux points et les guillemets ouvrants et fermants):

(11) C'est le quatrième jour des saisons d'amertume, quand Djigui commençait à ronfler, que Djéliba déclara : « Quand on manque de flèche dans son carquois et que le vis-à-vis vous en flanque dans le cœur, avant d'expirer, on esquisse le geste de l'arracher et de la tourner contre l'adversaire pour que celui-ci sache que l'homme abattu était un brave (*Monnè, Outrages et défis*, p. 159).

Ce proverbe de constatation exprime une valeur instructive ou d'interpellation. En effet, face à une situation socio-politique tendue, Djéliba, surpris du comportement de Djigui, cite ce proverbe pour l'interpeller à la prise de responsabilité. Dans cette séquence, la cohésion de cette phrase proverbiale avec l'énonciation qui l'encadre est assurée par différents procédés grammaticaux ou

cohésifs. Du point de vue morphosyntaxique, l'énonciateur a eu recours au verbe « déclara », verbe de communication neutre. Car, son contenu sémantique ne renvoie qu'à son sens propre. L'énonciateur n'a fait que présenter le proverbe dont la responsabilité est attribuée à Djéliba. Ce dernier, en observant Djigui dormir et « ronfler » dans une situation très tendue et jugée intenable, cite ce proverbe de constatation. Au niveau graphique, les signes diacritiques (les deux points et les guillemets ouvrants et fermants) attestent le fait que le proverbe appartienne à une source énonciative autre qui est la sagesse populaire.

Bien qu'étant une unité de communication totale et cohérente, un énoncé autonome « porteur d'un sens stable » (D. Maingueneau, 2012, p. 7), le proverbe ne fonctionne qu'inscrit dans un discours qui l'intègre intertextuellement.

2.1.2. Le proverbe à caractère de réplique

L'exemple du proverbe (12) livre un discours proverbial emmené dans la situation de communication par un tiret lui donnant le caractère de réplique dialogale :

(12) Le riche qui fait de l'orphelin son frère utérin ne peut refuser à cet orphelin le tissu qui couvrira sa nudité (*Monnè, Outrages et défis*, p. 236).

Le proverbe (12) indique la fonction utilitaire du vêtement qui est de parer la nudité du corps humain. Cette formule de sagesse à caractère de réciprocité ou de reconnaissance est rendue par la situation quand Djigui apprend que le Général de Gaulle désire accorder la nationalité française aux pauvres Nègres. Pour Djigui, ce serait un acte de reconnaissance du fait de son engagement au côté de la France. Une promesse qui restera creuse.

2.1.3. Le proverbe introduit par le verbe introducteur « rappeler »

Le proverbe (13) est doublement référencé : il est signalé par un verbe introducteur « rappela » et un tiret précédé des deux points de la ponctuation :

(13) Il rappela ensuite : -Qui possède une mauvaise réputation ne ramasse pas de cadavre de chèvre derrière le village sans que naissent des soupçons (*Monnè, Outrages et défis*, p. 175).

Il s'agit de la suite de l'intervention du marabout, vieux sacrificateur qui s'adressait au roi Djigui. Le vieux marabout exprimait son mécontentement relativement au comportement du commandant Bernier qu'il juge ignoble. Il cite donc ce proverbe à valeur d'identité, de personnalité comme pour dire ce que tu fais te suit et te désigne.

2.1.4. Le proverbe entre des parenthèses

La parenthèse permet d'insérer un élément (mot, proposition, phrase), syntaxiquement autonome, dans le corps d'une phrase. Elle se matérialise par deux signes typographiques qui peuvent être figurés ainsi: (...). Analysons l'exemple suivant où le proverbe est encadré par des parenthèses:

(14) C'est un impur, et on ne mordait pas l'impur (c'est le fruit de la liane de caoutchouc que le singe ne peut atteindre qu'il qualifie d'avarié) (*Monnè, Outrages et défis*, p. 180).

L'exemple du proverbe (14) atteste de cette indépendance syntaxique du proverbe logé dans le processus narratif. Les éléments « insérés dans cette phrase ou placés à la fin en précisent, en rectifient ou en atténuent le sens » (E. Richard *et alii* : 2008, p. 104). Le commandant invité dans la cour royale décline l'offre. Djigui, très impuissant face à ce refus, trouve des excuses pour justifier son incapacité ou son incompetence à lui faire changer d'avis. Alors, il juge le blanc d'impur. Le proverbe qui est rendu par la parenthèse exprime une valeur de dédouanement et justifie, furtivement, la réaction de Djigui qui trouve de quoi à redire, sachant ses limites.

Les proverbes insérés par des signes diacritiques ont successivement une valeur instructive, de réciprocité, d'identité et de dédouanement. Par ailleurs, certains proverbes ne sont introduits ni par verbe ni par segment citant. En d'autres mots, ils sont introduits dans le flux narratif par détachabilité syntaxique mais avec établissement de lien sémantique à valeur de justification assertive d'avec l'énonciation en cours.

2.2. Proverbe introduit par segment présentateur

Dans le discours romanesque d'A. Kourouma, le proverbe est, par moment, mis en relief par un segment présentateur. L'exemple (15) a la morphologie d'un discours indirect. Sa structure syntaxique comprend un segment présentateur et un segment présenté qui est la parole proverbiale:

(15) Vous êtes assez perspicaces pour percevoir qu'un margouillat ne se taille pas une culotte sans aménager un trou pour la sortie de sa queue (*Monné, Outrages et défis*, p. 63).

Du point de vue syntaxique, la première partie (« Vous êtes assez perspicaces pour percevoir... ») de cette séquence est subordonnée à la seconde par le régisseur conjonctif « que ». Au niveau énonciatif, le proverbe est lié à l'énonciation du verbe introducteur « percevoir » donc à la proposition principale. C'est tout ce dispositif qui permet l'insertion de ce proverbe à valeur de précaution dans la dynamique communicationnelle.

2.3. Mise en sens de parole proverbiale par juxtaposition

Les relations syntaxiques élémentaires sont la coordination et la subordination. Elles sont marquées par un mot-outil. Dans le cas de la coordination, on retrouve souvent les mots-outils comme mais, ou, et, donc, or, ni, car. Dans le cas de la subordination, on retrouve des adverbes de liaison et des conjonctions de subordination, des prépositions, des pronoms relatifs ou encore, des outils interrogatifs ou exclamatifs. Par ailleurs, lorsque deux structures syntaxiques se suivent sans lien lexical, sans la médiation d'un mot-outil, on parle de juxtaposition ou de parataxe asyndétique. Les unités juxtaposées peuvent-être reliées par des virgules ou des points virgules.

Le proverbe (16) est un exemple éclairant. Il est juxtaposé à une phrase à modalité déclarative:

(16) « Ne nous dissimulons pas la vérité; la fumée de la hutte qui brûle ne se cache pas » (*Monné, Outrages et défis*, p. 26).

Cette juxtaposition se justifie par la présence de point-virgule (;). Ici, le point-virgule fonctionne comme une conjonction de subordination reliant deux propositions indépendantes. Le proverbe devient donc une proposition subordonnée de cause ayant pour proposition principale:

«Ne nous dissimulons pas la vérité... ». En structure profonde, cette séquence pourrait se présenter de la manière suivante:

(17) Ne nous dissimulons pas la vérité parce que la fumée de la hutte qui brûle ne se cache pas (*Monnè, Outrages et défis*, p. 46).

On voit aisément que cette séquence « comporte deux propositions dont la première est supposée assertive et la seconde [qui est le proverbe] vient donc justifier le sens de la première » K. M. (Kouassi : 2011, p. 52). Celle-ci devient une passerelle syntaxico-sémantique pour l'insertion de la parole proverbiale véhiculant une vérité générale ou logique.

2.4. Insertion de proverbe adossé à d'autres proverbes par coordination

La coordination, au sens traditionnel du terme, c'est lorsque « deux unités de même niveau assurant la même fonction syntaxique sont reliés par une conjonction de coordination » (M. Riegel et al. 1994, p. 873-874). La coordination est prise en charge dans l'illustration suivante par la conjonction de coordination « et »:

(18) La limite de la bête est sa queue ; il n'y a pas de forgeron qui à force de frapper transforme le cuivre en or et aucun éreintement ne peut faire tirer l'eau de la pierre (*Monnè, Outrages et défis*, p. 110).

Il s'agit d'un enchaînement de trois proverbes à valeur de limitation ou de recadrage: deux sont juxtaposés par un point-virgule et le dernier est coordonné aux autres par la conjonction de coordination « et ». C'est dire que, dans *Monnè, Outrages et défis*, la parole proverbiale peut être mise en sens par une succession de proverbes. Ce flot de proverbes justifie le caractère oral à partir duquel cette œuvre tire son essence. Ainsi, l'auteur marque son attachement à sa culture et n'hésite pas à s'y référer pour structurer son texte.

2.5. Proverbes introduits par locution

La mise en scène du discours proverbial dans la situation de communication s'est faite, également, grâce à certaines locutions grammaticales :

(19) Ce qui m'amène ressemble à la cause qui oblige le crocodile à sortir de l'eau pour aller lécher la rosée des herbes » (*Monnè, Outrages et défis*, p. 115).

Le proverbe (19) à une valeur de causalité est introduit par la locution prépositionnelle « ressemble à » et justifie la présence du locuteur. En plus, nous avons des proverbes insérés par la locution adverbiale « en vérité ».

(19) En vérité, les hautes herbes peuvent cacher la pintade, mais elles ne parviennent pas à étouffer ses cris (*Monnè, Outrages et défis*, p. 175).

Ce proverbe à valeur d'assurance ou de persuasion intervient à la suite de l'appel du commissaire. Celui-ci demande à rencontrer Yacouba. Djigui cite ce proverbe pour apaiser ses concitoyens pour qu'il sache que Yacouba sera hors de danger.

3. Le proverbe dans le processus communicatif

Dans le processus de communication, les proverbes sont usuellement employés dans l'objectif de servir toujours un projet communicatif de celui qui les emploie. Ce projet peut être persuasif ou argumentatif. Par moment, les proverbes sont utilisés comme de simples énoncés. En remontant aux rôles et principes énonciatifs des proverbes, on constate qu'ils consistent d'une part à des mises en relief d'arguments et d'autre part ils constituent un système énonciatif propre à appuyer les messages, les idées et les vérités. La valeur persuasive et argumentative du proverbe relève souvent de leur autorité. En effet, le proverbe a une autorité du fait qu'il est reconnu comme une sagesse populaire. Selon J-B. Grize (1982), «une situation d'argumentation est une situation dans laquelle un sujet A se propose d'intervenir sur le jugement, l'opinion ou le comportement d'un sujet B à l'aide – ou par le moyen – d'un discours». L'argumentation est donc essentiellement dialogique dans la mesure où il se produit une interaction directe entre l'énonciateur d'un argument et son interlocuteur. C. Perelman (1988, p. 3) en propose une définition similaire en ces termes: «l'argumentation se propose d'agir sur un auditoire, de modifier ses convictions ou ses dispositions, par un discours qu'on lui adresse et qui vise à gagner l'adhésion des esprits ».

3.1. Le proverbe dans sa fonction persuasive

La persuasion est un art qui repose sur l'autorité, la rigueur et le vérifiable. Les proverbes sont des «arguments d'autorité» dont le poids et l'efficacité ne sont plus à démontrer. C'est pourquoi M. I. Spagna, en proposant une définition du proverbe, pose en même temps sa valeur et son rôle dans l'usage de la langue quand elle mentionne :

D'une part, les proverbes indiquent une règle générale, une norme en vigueur dans une communauté linguistique [...]. D'autre part, c'est ce statut normatif des proverbes qui fonde leur valeur d'acte perlocutoire. En d'autres termes leur énonciation vise à produire un effet sur le monde (2015, p. 1).

Les proverbes se fondent sur l'autorité d'une voix collective, dont la force autoritaire repose précisément sur le caractère à la fois ancien et partagé par toute une communauté. En effet, énoncer un proverbe, c'est non seulement raisonner par autorité, mais c'est avant tout faire résonner la voix collective ancestrale à laquelle la phrase énoncée fait écho.

Un rapprochement entre le proverbe et les *topoi* (terme que J. C. Anscombe a emprunté à Aristote et qui désigne «les lieux communs» ou «les croyances communes» à une collectivité) montre que les proverbes – donc les *topoi* – sont des évocations du passage de l'argument à la conclusion dans une situation d'énonciation. Voilà pourquoi « le sujet énonciateur utilise le *topos* sans pour autant l'asserter ni prétendre à en être l'auteur, car les *topoi* sont présentés comme allant de soi au sein d'une collectivité et ayant force de loi » (N. M. Payet, 2015, p.3). Le recours à ce type de parler obéit au besoin de faire adhérer, de faire accepter une opinion auprès d'un interlocuteur, d'un public ou encore d'un lecteur. L'objectif visé est donc de les convaincre, de les persuader du bien-fondé d'une idée. Dans *Monnè, Outrages et Défis*, A. Kourouma, cherchant à légitimer les histoires de ses récits, puise dans la sagesse populaire et collective, de sorte à obtenir l'acquiescement, l'accord, la croyance en la "vérité" avancée. Quand A. Kourouma utilise un proverbe dans son discours, il a conscience de l'effet à produire sur les lecteurs. Observons le cas du proverbe qui suit :

(20) Jamais les singes rouges ne croiront aux civilités des chiens chasseurs (*Monnè, Outrages et défis*, p. 87).

Le proverbe (21) intervient à la suite d'un comportement que l'énonciateur veut faire admettre. Le colon blanc demande à la population de danser mais celle-ci le fait avec réserve. A. Kourouma justifie ainsi cette attitude à partir des images des « chiens rouges » et des « chiens chasseurs » où le premier doit constamment rester en éveil pour ne pas être surpris par le second.

3.2. Le proverbe dans sa fonction argumentative

Le proverbe, dans sa fonction argumentative, vise à donner du poids au discours. Le proverbe sert, en effet, à justifier ou à crédibiliser un raisonnement. Il est défini par J. C. Anscombe (1995) comme le moteur qui valide le raisonnement. Pour s'en convaincre, observons l'exemple suivant:

(20) Un vacarme pour l'honneur ne pourrait fatiguer un homme d'honneur (*Monnè, Outrages et défis*, p. 75).

Le proverbe (22) est rendu pour donner une force argumentative à la décision du roi d'avoir une gare de train à proximité de sa cour. Ce serait pour lui un honneur, une fierté de bénéficier d'une telle réalisation faite des mains du blanc. L'usage des proverbes dans le discours n'est donc pas fortuit. Ils ont une force argumentative indéniable. Dans la communication orale ou écrite, il y a une tendance certaine à utiliser des formes proverbiales pour énoncer des vérités générales (G. Kleiber, 2000, p. 96), dans le souci de consolider, de renforcer les opinions contenues dans certains récits.

3.3. Les proverbes dans sa fonction d'énonciation simple

Outre les fonctions argumentative et persuasive, le proverbe possède une fonction énonciative. En linguistique, l'énonciation est l'acte individuel de production d'un énoncé, adressé à un destinataire dans certaines circonstances. Dans la communication orale ou écrite, les locuteurs utilisent les proverbes pour « épicer » leurs énonciations. En effet, les proverbes permettent non seulement de mettre en exergue les richesses culturelles africaines mais aussi de communiquer directement avec les autres. A partir des proverbes, A. Kourouma, permet au lecteur de découvrir et d'apprécier la beauté ainsi que les riches et les diverses images des langues africaines, en général et en particulier la langue malinké. D'ailleurs, M. Gassama (1995, p. 51) n'a pas manqué d'affirmer que :

Le langage d'Ahmadou Kourouma est celui de son peuple : le peuple malinké est certainement l'un des peuples africains qui accordent le plus d'intérêt, dans la vie quotidienne, à l'expressivité du mot et de l'image, et qui goûtent le mieux les valeurs intellectuelles, donc créatrices de parole.

Par ailleurs, à travers le proverbe, le locuteur aborde plusieurs thèmes. Considérons l'exemple ci-après :

(21) Celui qui s'engage à tisser un coutil pour couvrir la nudité des fesses de l'éléphant, s'est engagé à réussir une œuvre exceptionnelle. (*Monnè, Outrages et défis*, p. 72).

Dans le proverbe (23) on peut découvrir, la thématique du courage, des métiers qui demeurent, chez A. Kourouma, un thème de recherche fascinant et stimulant.

Conclusion

L'étude consacrée à la structure phrastique et mise en sens de proverbes dans le processus de communication est partie d'un inventaire et d'une étude classificatoire de proverbes dans *Monnè, Outrages et Défis*. L'objectif était alors de décrire la structure phrastique des proverbes dans la dynamique énonciative, d'identifier les procédés de leur mise en sens dans le processus de communication et dégager la valeur qu'ils expriment dans l'argumentation. Adossée aux théories de la grammaire générative et de la linguistique énonciative, l'étude a révélé que la plupart des proverbes dans *Monnè, Outrages et défis* ont une forme complexe.

En outre, le procédé de leur insertion dans la dynamique argumentative n'est pas figé. Les proverbes sont convoqués dans le flux narratif au moyen de multiples procédés regroupés en trois groupes: des procédés graphiques, syntaxiques et sémantiques. Chaque proverbe, dégageant une valeur qui est rendue en fonction du contexte, est utilisé pour renforcer une argumentation. Par ailleurs, que dire de la prédominance de la complexité structurelle des proverbes dans *Monnè, Outrages et défis* ? Un tel choix pourrait être en partie lié à la situation socio-politique d'alors. C'était l'ère de la colonisation et le peuple de Soba était sous la domination ou la dépendance de la France. A. Kourouma, écrivain très engagé, dénonce cette invasion à partir même du style de son écriture en mettant certaines phrases sous la dépendance syntaxique des phrases dites principales.

Bibliographie

1. Corpus

KOUROUMA Ahmadou, 1990, *Monnè, Outrages et défis*, Paris, Seuil.

2. Ouvrages cités

AMOSSY Ruth, 2000, *L'Argumentation dans le discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan.

ANSCOMBRE Jean-Claude, 1995, « La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? », *Hermès*, n°15, p. 185-198.

ANSCOMBRE Jean-Claude, 1995, *De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï*, éd., Ed. Kimé, Paris, p. 11-47.

CHINYOWA C. Kennedy, 2001, «The Undying Presence. Orality in Contemporary Shona Religious Ritual.» *African Oral Literature. Functions in Contemporary Contexts*. Kaschula, Russell (dir.), Cape Town: NAE, 2001, p. 127-140.

GASSAMA Makhly, 1995, *La langue d'Ahmadou Kourouma ou Le français sous le soleil d'Afrique*, ACCT-Karthala.

GRIZE Jean Blaise, 1982, *De la logique à l'argumentation*, Genève, Librairie Droz.

KOUASSI Koffi Magloire, 2011, *Cours de linguistique du français. De la syntaxe à la sémantique*, Abidjan, L'Harmattan.

KLEIBER Georges, 2000, « Sur le sens des proverbes », In: *Langages*, 34^e année, n°139, *La parole proverbiale*, sous la direction de Jean-Claude ANSCOMBRE, p. 39-58.

KOUROUMA Ahmadou, 1998, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil.

MAHMUDOVA Sabina, 2012, « Analyse syntaxique des proverbes azerbaïdjanais », *Paremia*, 21, ISSN 1132-8940, p. 129-140.

MAINGUENEAU Dominique, 2012, *Analyser les textes de communication*, Nouvelle édition revue et argumentée, Paris, Armand Colin.

MBITI John Samuel, 1991, *Introduction to African Religion*, Oxford; Portsmouth, N. H., USA: Heinemann Educational.

PAYET Nozie Malunga, « Représentation sémantique et discursive de la femme et violence verbale dans les proverbes tsawanas », *Revue Signes, Discours et Sociétés*[en ligne], *Sémantiques des Possibles Argumentatifs et Analyse Linguistique du Discours*, Hommage à Olga Galatanu, 15 janvier 2015 (consulté en octobre 2017).

PEA Elungu, 1987, *Tradition africaine et rationalité moderne*, Paris, L'Harmattan.

PERELMAN Chaïm, 1988, *L'Empire rhétorique*, Paris, Vrin, [5].

PINEAUX Jacques, 1979, *Les proverbes et les dictons français*, Que sais-je ? N° 706, Paris, P.U.F.

RICHARD Elisabeth & LE BOT Marie-Claude, *Verbum XXX*, 2008, 1, « La parenthèse à l'oral : définition (très) stricte », *LIDILE EA 3874*, Rennes 2, p. 103-117.

RIEGEL Martin et al. 1994, *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF

SPANIA, Maria Immacolata, 2016, « L'implicite émotionnel des proverbes », *Revue Signes et Société*, n°17.

SCHAPIRA Charlotte, 1999, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*